CONDUITE D'OPÉRATION - PHASE 1

De la conception au début des travaux

2 JOURS, 14 HEURES + 20 MN EN E-LEARNING

CONDUITE DE CHANTIERS

CODE : TC17

Objectifs de la formation

Identifier les missions et les responsabilités des acteurs intervenant dans une opération de construction

Proposer une méthodologie pour engager une opération de construction ou de réhabilitation en tout sécurité juridique

Ordonner les étapes à suivre dans une conduite de projet

Parmi nos formateurs

- **MAUSSION Jean**
  Architecte,
- **PRIOULT Bertrand**
  Ingénieur en chef territorial,
- **SULSKI Frédéric**
  Ingénieur territorial,

Public concernés

- Conducteur de travaux ; Chef de chantier ; Adjoint technique/adjoint de conducteur de travaux ; Architecte ; AMO ; Ingénieur Travaux ; Chargé(e) d'opérations de travaux

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 1 435,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel ou e-learning : 1 525,50 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 1 595,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 695,00 €HT

Les opérations de construction/réhabilitation sont des opérations qui nécessitent le respect d'un cadre juridique, réglementaire et technique complexe et qui impliquent les divers acteurs. Il est donc nécessaire de clarifier les rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans l'opération, les étapes à suivre depuis la conception jusqu'au lancement des travaux, afin d'avoir une vision globale du projet et garantir le bon déroulement du projet de construction.

Complété par le module E-learning, la fiche mémo, quiz et exercices, cette formation vous apportera des connaissances et concepts clés de la première phase de la conduite d'opération.

Maîtriser les fondements, les définitions et les éléments de contexte actuel entourant la réalisation d'une opération de construction

- Bien gérer la conduite d'opération : les périmètres de chaque intervenant, contenus et responsabilités
- Prendre en compte les contextes environnementaux, économiques, sociaux et juridiques
- Appréhender les législations applicables et anticiper les risques lors de conduite de travaux
- Clarifier les liens contractuels

Piloter les phases de conception et d'élaboration du projet

- Réaliser les études préalables et définir le besoin lors d'une conduite d'opération
- Mettre en place les étapes clés du déroulement des opérations selon la loi MOP intégrée dans le code de la Commande publique, l'ordonnance de 2005 pour le secteur du logement social, EPL, SEM, SPL, SPLA et la NF P 03.001 pour le secteur privé
- Définir la chronologie du déroulement des opérations
- Mener à bien les études de faisabilité et la programmation
- Comprendre le contenu des études de conception
- Intégrer la démarche environnementale comme un des fondements du projet en garantissant sa prise en compte à toutes les phases du projet
- Connaître l'état de l'art au regard des nouvelles obligations réglementaires et deslabels RT, HQE, BEPOS…
- Assurer les performances environnementales : traçabilité, contrôle, principes de suivi

Connaître les acteurs d'un chantier

- Le rôle du Maître d'ouvrage dans la conduite de travaux
- Le Maître d'œuvre : le rôle de l'architecte et des bureaux d'études
- Quels sont les autres acteurs incontournables d'un chantier : AMO, MOD, OPC, CT, SSI, SPS, sous-traitants

Prévoir l'enveloppe financière du chantier

- Anticiper les risques et sécuriser le chantier : le rôle du maître de l'ouvrage
- Approche méthodologique pour une estimation juste des coûts
- Check-list des éléments à prendre en compte lors d'une la conduite d'une opération

Comment recourir à la maîtrise d'œuvre en conduite d'opération

- Garantir le cadre d'intervention : les récentes évolutions légales
- Quand et comment recourir à la maîtrise d'œuvre
- Quelles missions confier à la maîtrise d'œuvre
- Comment assurer le suivi d'exécution et le contrôle
- Négocier et rédiger le concours : les précautions à prendre

Comment mener à bien les consultations d'entreprises avant d'engager les travaux

- Marchés publics ou marchés privés : le choix des procédures
- Seuils, publicités : quel formalisme respecter
- Mettre en œuvre une procédure de dialogue compétitif

- Méthodologie d'analyse des offres : critères de performance, critères de prix
- Comment intégrer la dimension environnementale dans les consultations d'entreprises
- Consolider le choix de partenaires compétents pour une conduite d'opération optimale

Échange d'expériences dans le secteur public et privé

- Quelles sont les difficultés qui peuvent être anticipées en phase amont d'un projet de construction
- Principales sources d'erreur à éviter
- Les fondamentaux du savoir-être en conduite de projets

E-learning

- Dans ce module, vous retrouverez en synthèse les concepts clés de la formation et pourrez mesurer vos acquis grâce aux activités pédagogiques proposées (quizz, exercices).
- En fin de module, vous bénéficierez d'une fiche mémo récapitulative de la conduite de travaux phase 1.

Dates

Classe virtuelle	Paris	Bordeaux	Lyon	Marseille
15-16/09/2025	15-16/09/2025	13-14/10/2025	13-14/10/2025	13-14/10/2025
13-14/10/2025	13-14/10/2025			
13-14/11/2025	13-14/11/2025			
08-09/12/2025	08-09/12/2025			

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.